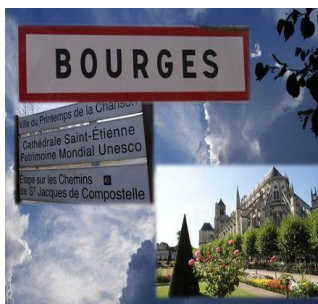


Le pourquoi de la suppression du Bourges Région Wallonne du 24 mai pour pratiquement tous les amateurs de l'EPR Hainaut-Brabant wallon ?



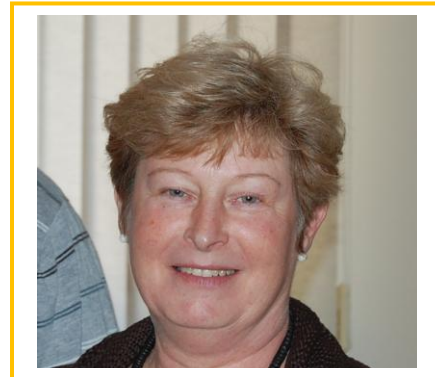
L'interdiction de participer au Bourges RW de ce 24 mai formulée à l'égard d'une très grande partie du Hainaut a interpellé de nombreux amateurs hennuyers aimant engager leurs pigeons sur cette étape du Cher, objet de deux rendez-vous nationaux, le premier pour les vieux et juniors organisé par « L'Union Brabançonne », le second pour les pigeonneaux par « L'Entente Belge ». La rédaction de « Coulon Futé » a contacté deux mandataires des EPR francophones afin qu'ils apportent leur éclairage.

Les propos de Dany Leturcq, vice-président de l'EPR Hainaut-Brabant wallon : "Un Bourges Région Wallonne était de longue date programmé en même temps que le récent Chalon-sur Saône. Le 04 avril dernier, j'ai encore reçu l'assurance que ce concours, très porteur en Hainaut, avait bien lieu en tant que RW. Trois jours plus tard, le 07 en l'occurrence, la donne avait totalement changé lors d'une réunion des mandataires de l'EPR Liège-Namur-Luxembourg ! En effet, si les amateurs du Brabant wallon, de la Botte du Hainaut et des communes hennuyères limitrophes et surlimitrophes répondant aux critères de la réglementation nationale étaient encore acceptés, le reste de notre province par contre ne l'était pas. Face à ce constat, nous, les mandataires hennuyers, avons décidé de nous retirer. Le Brabant wallon, solidaire, a pris la même décision. Des amateurs de Hainaut ont ainsi été pénalisés par la décision de l'EPR Liège-Namur-Luxembourg. L'année prochaine, nous changerons notre fusil d'épaule."



La position de Francine Lageot, mandataire national et présidente de l'EPR Liège-Luxembourg-Namur :

« C'est une histoire qui ne date pas du 04 avril mais en réalité depuis beaucoup plus longtemps. Le 20/11/2013, lors d'une réunion des deux EPR francophones à Jambes, les mandataires présents avaient décidé d'organiser davantage de concours Région Wallonne. Cette décision fut ensuite entérinée par le fédéral pour sept dates libres du calendrier. L'EPR Namur-Liège-Luxembourg prenait en charge deux concours en mai et l'EPR Hainaut-Brabant wallon deux en juillet.



A la lecture d'un courrier envoyé aux « ralliantes directes », courrier que les mandataires EPR n'ont par contre pas reçu, il est apparu que Derby Hainaut et Club de Fond de Wallonie avaient trouvé un accord, accepté un regroupement des ralliantes. J'ai donc attiré l'attention sur ce point aux personnes concernées en targuant sur le fait que cela faisait double emploi pour un RW !

Après le 04 avril, la majorité des mandataires de l'EPR Liège-Luxembourg-Namur a décidé, concernant le Bourges du 24 mai, que la Botte de Hainaut, les communes limitrophes et surlimitrophes et le Brabant wallon (ce dernier s'est ensuite retiré) pouvaient y participer. En réalité, la zone de participation arrêtée à cette occasion correspondait au « territoire » des interprovinciaux organisés auparavant. J'insiste que cette décision a été prise par l'ensemble des mandataires et fais remarquer que le Luxembourg n'a pas participé à ce concours. »

Au terme de l'intervention, « Coulon Futé » a posé deux questions à la présidente de l'EPR qui s'est empressée d'y répondre.



« **Coulon Futé** » : *N'avez-vous pas eu peur de la masse des pigeons engagés par les amateurs de Hainaut qui aurait certainement exercé un impact sur le déroulement ?*

Francine Lageot : « Lors de nos réunions, il n'a jamais été directement question de cela. »

« **Coulon Futé** » : *Quid des RW de juillet prochain à savoir Bourges et Moulins ?*

Francine Lageot : « Actuellement, nous serons de la partie. Mais il faut savoir que le libellé **Région Wallonne** a été changé par Monsieur Stoclet en **Ralliante Wallonne**. Ce qui change fondamentalement la donne. Cela se traduit par le fait que les zones de participation sont inévitablement agrandies dans certaines provinces. De ce fait, il n'est pas à exclure que le podium général pourrait être remporté par un néerlandophone. Je m'empresse d'ailleurs de vous dire que je n'ai absolument rien à l'encontre de nos amis du Nord, mais ... »

La réflexion de « Coulon Futé » en conclusion

Chaque « visiteur » du site arrêtera sa position personnelle à la lecture des deux avis proposant des interprétations parfois différentes. Une évidence : des amateurs du Hainaut ont été pénalisés car certains ont été privilégiés.

Des questions interpellent : Qui sont les grands décideurs... les organisateurs ou les EPR ? Le lobbying du clientélisme a-t-il exercé une influence ? La rentabilité financière a-t-elle été un objectif prépondérant ?